

Le Pouliguen mag'



14

Histoire

Hôtel de ville du pouliguen...



INTERMARCHÉ
Les Mousquetaires

Tous unis contre la vie chère

www.intermarche.com
VOS COURSES SUR INTERNET, À PRIX BAS !



Rue de Cornen - **LE POULIGUEN**
Tél. 02 40 42 10 46



le Pouil Grill

VOUS N'AVEZ PAS FINI
D'INVENTER
VOS MENUS!

7/7
8h-20h

20 Boulevard de l'Atlantique - 44510 LE POULIGUEN
Tél. 02 51 16 54 89 - 06 61 15 11 61

Pub en attente

LES CYCLES DE LA PRESQU'ÎLE 

MBK • PIAGGIO • PEUGEOT • VÉLOS • CYCLOS • SCOOTERS

16 bd de l'Atlantique
44510 Le Pouliguen



VENTES • RÉPARATIONS • Tél. 02 40 42 32 72



Senand
Atelier de menuiserie & charpente



• FENÊTRES & VOLETS • BANNES • PORTES D'ENTRÉE
• PORTES DE GARAGE • CHARPENTES • DRESSINGS • PARQUETS

Route du Croisic - LE POULIGUEN - Tél. 02 40 42 31 91

Pub en attente

Sommaire

> Urbanisme	4
• Notice explicative pour les demandes de permis de construire	
> Travaux	6
• École Paul Lesage	
• Carrefour giratoire - rue des Grandes Terres et rue Mûriers	
• Le paratonnerre de l'église Image insolite au Pouliguen	
> Vie municipale	8
• Election des membres du Conseil Municipal des Jeunes	
• Les sages en conseil	
> Imaugurations	9
• Inauguration de la résidence le Poull Gwenn	
• Le Relais d'Assistants Maternelles	
• Pour que le "devoir de memoire" ne soit pas un vain mot	
> Sports	11
• Marathon 2009	
• Championnat de France vétérans de boules lyonnaises 2009	
• Le Pouliguen et les championnats du monde de pêche en mer en bateau	
> Mot de l'opposition	13
> Histoire	14
• Hôtel de ville du pouliguen	
> Vie culturelle	16
• Chant'appart / expo /concert	
> Infos jeunesse	17
> Zoom animations 2009	18
> Infos diverses	20
> État civil	22

Édito



La saison estivale est une période essentielle pour la vie du Pouliguen,

Quel bilan ?

- la fréquentation de la station a augmenté et c'est évidemment une grande satisfaction
- l'image de notre ville est bonne

L'office du tourisme, le comité des fêtes, les associations, les commerçants ont participé à l'animation de notre cité. Je les remercie pour leur investissement et leur collaboration. Continuons ensemble.

Au cours des réunions de quartiers et des résidents secondaires, les Pouliguennais nous ont fait part des problèmes quotidiens. Nous en tenons compte et essayons de les résoudre au plus vite chaque fois que cela est possible.

Il faut aussi préparer le futur dans un environnement économique difficile. Le monde change, nous devons changer, nous adapter, notamment aux nouvelles exigences écologiques.

Nos projets ne sont pas remis en cause, les études sont en cours. Une certaine impatience est compréhensible mais la gestion de la ville doit rester prudente.

Noël approche, je vous souhaite à toutes et tous d'excellentes Fêtes de Fin d'Année.

**Je vous souhaite également
une très Bonne Année 2010**

et je vous donne rendez-vous le vendredi 8 janvier 2010
à 18h - salle des fêtes - pour les Vœux de la Municipalité.



Yves LAINÉ,
Maire du Pouliguen

Directeur de la publication : Yves LAINÉ
Rédacteur en chef : Brigitte LAMARTHE
Photos : mairie du Pouliguen et Christian Braut
Mairie - 17 rue Jules Benoît - 44510 Le Pouliguen
Tél. 02 40 15 08 00 - Site : www.lepouliguen.fr
(Site officiel de la ville du Pouliguen)
Mail : mairie@mairie-lepouliguen.fr
N°5 - Dépôt légal décembre 2009 - Tirage : 4 000 ex.
Régie publicitaire : Groupe Éditions Municipales de France
02 51 84 27 00



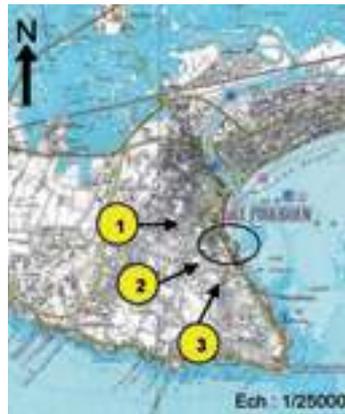
Notice explicative pour les demandes de permis de construire

Avant tout commencement de travaux, vous devez déposer en Mairie, une demande d'autorisation de construire en 3 exemplaires.

Des dossiers supplémentaires pourront être fournis en fonction du projet. Ce guide a été conçu pour vous aider à établir certaines pièces.

PC1 - Le plan de situation

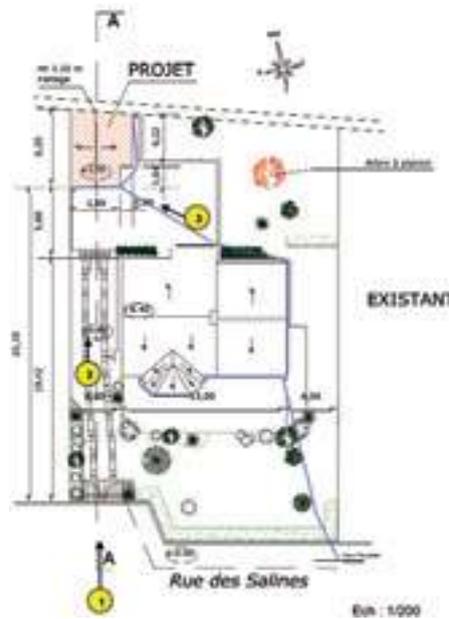
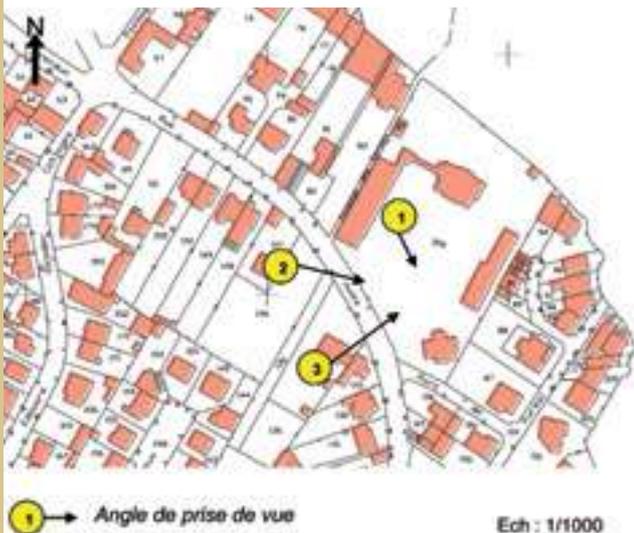
Le plan de situation permet de connaître la situation du terrain à l'intérieur de la commune afin de savoir quelles règles d'urbanisme s'appliquent dans la zone où est situé votre projet. Il permet également de savoir s'il existe des servitudes. Vous devez indiquer sur le plan son échelle et l'orientation, c'est-à-dire la direction du Nord.



A titre d'exemple, un plan de ville (plan disponible sur le site www.lepouliguen.fr) ou une carte de randonnée échelle entre 1/15000 et 1/25000 convient généralement.

Vous devez également indiquer l'endroit à partir duquel les deux photos jointes (pièces PC7 et PC8) ont été prises, ainsi que l'angle de prise de vue.

Ce plan de situation doit être complété par un plan cadastral à une échelle de l'ordre du 1/500 ou 1/1000 (délivré en mairie ou sur le site www.cadastre.gouv.fr), afin d'apprécier l'environnement bâti ou non de la propriété.



PC2 - Le plan de masse

Vous devez indiquer sur le plan son échelle, la direction du nord ainsi que les cotes en 3 dimensions (longueur, largeur et hauteur).

Choisissez une échelle permettant de représenter le projet dans le terrain.

Le plan de masse doit faire apparaître :

- Les bâtiments existants sur le terrain avec leurs dimensions et leur emplacement exact ;
- Les bâtiments à construire avec leurs dimensions et leur emplacement exact projeté ;
- Les parties du terrain qu'il est prévu de creuser pour réaliser le projet ;
- Les arbres existants s'il y en a, en indiquant ceux qui seront maintenus, ceux qui seront éventuellement supprimés ;
- Les arbres qui doivent être plantés, en application de l'article 13 du P.O.S. ou au titre de l'intégration du projet dans son environnement ;

- L'emplacement prévu pour le raccordement aux réseaux.

Vous devez également indiquer l'endroit à partir duquel les photos (pièces PC7 et PC8) ont été prises ainsi que l'angle de prise de vue.

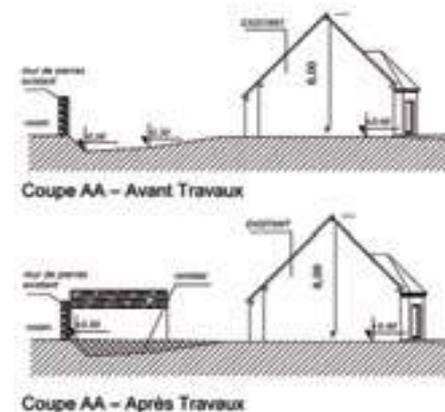
Si vous rencontrez des difficultés pour faire figurer toutes ces informations sur un seul plan vous pouvez en produire plusieurs.

PC3 - Le plan en coupe du terrain et de la construction

Le plan en coupe complète le plan de masse et permet de comprendre l'implantation du projet et ses incidences sur le terrain existant.

Il doit faire apparaître :

- Le profil du terrain avant et après les travaux ;
- L'implantation de la ou des constructions par rapport au profil du terrain.



PC4 - une notice décrivant le terrain et présentant le projet

La notice comprend deux parties :

1 - La présentation de l'état initial du terrain et de ses abords indiquant, s'il y en a, les constructions, la végétation et les éléments paysagers existants.

2 - La présentation du projet répondant aux questions suivantes :

- Quel aménagement est prévu pour le terrain ?

Vous devez préciser ce qui sera modifié ou supprimé (végétation, murs...)

- Comment sont prévus l'implantation, l'organisation, la composition et le volume des constructions nouvelles, notamment par rapport aux constructions ou paysages avoisinants ?

Il faut, à cet endroit, expliquer les choix que vous avez retenus pour l'implantation de la construction ou les constructions projetées.

- Comment sont traités les constructions, clôtures, végétation ou aménagements situés en limite de terrain ?

Il faut, en réponse à cette question, indiquer plus précisément ce qui sera fait dans les parties du terrain les plus proches des terrains voisins et de la voie publique, et donc plus visibles de l'extérieur.

- Quels sont les matériaux et les couleurs des constructions ?

Vous pouvez simplement indiquer la nature globale des matériaux que vous envisagez d'utiliser pour votre projet (ardoises, verre, bois...)

En ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager), vous devez préciser la nature des matériaux, leur couleur, et la façon exacte dont les travaux seront mis en œuvre.

- Comment sont traités les espaces libres, notamment les plantations ?

Décrivez ici comment sera aménagé le terrain. En effet, le permis de construire porte à la fois sur le projet de bâtiment et sur l'aménagement de son terrain.

- Comment sont organisés et aménagés les accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement ?

Décrivez sommairement ces accès.



PC5 - Un plan des façades et des toitures

Le plan des façades et des toitures permettant d'apprécier quel sera l'aspect extérieur de la construction.

Choisissez une échelle permettant d'avoir une vue suffisamment précise de l'aspect général des façades et des toitures des constructions concernées par votre projet. Il faut fournir le plan de toutes les façades des constructions, qu'elles soient en limite séparative et qu'elles comportent ou non des ouvertures.

Les plans doivent faire apparaître la composition d'ensemble de décors (tels que les moulures ou les corniches), les portes, les fenêtres, les cheminées et plus généralement tout ce qui se voit de l'extérieur.



Si votre projet modifie les façades de bâtiments existants, représentez l'état initial des façades et des toitures (c'est-à-dire à la date de dépôt de votre dossier) et l'état futur (pour une meilleure lisibilité, deux plans distincts seront présentés).

PC6 - Un document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction dans son environnement



PC7 - Une photographie permettant de situer le terrain dans son environnement proche



Cette photographie permet de connaître l'aspect du terrain d'implantation du projet et des terrains qui les jouxtent immédiatement.

PC8 - Une photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain

Cette photographie permet de connaître l'aspect du terrain d'implantation du projet et des terrains avoisinants.

Elle montre l'aspect général de la rue, des espaces publics, des façades.



Ce document permet d'apprécier comment le projet se situe par rapport aux autres constructions avoisinantes et aux paysages.

Pour réaliser ce document, vous pouvez recourir à différentes techniques :

- Un photomontage. C'est la solution la plus simple pour un non professionnel :

A partir d'un assemblage de photographies montrant le site existant et d'une image de synthèse ou d'un croquis du projet, vous pourrez réaliser une vue de votre projet dans son environnement.

- S'il est établi par un professionnel, il peut proposer une perspective ou une axonométrie.

École Paul Lesage

Les premiers bâtiments qui abritent l'école Paul Lesage ont été construits au XIX^e siècle.

Pour s'adapter à l'évolution des effectifs d'enfants scolarisés en 1954, l'école Paul Lesage fut surélevée d'un étage. Les classes étaient desservies par un couloir positionné en encorbellement.



Avant travaux



Après travaux

Ce couloir, éclairé par des pavés de verre, a subi les dégradations du temps. C'est pourquoi, une réhabilitation était nécessaire tant sur le plan sécurité qu'esthétique.

Le chantier a débuté le 6 juillet pour se terminer à la rentrée scolaire de septembre dernier.

Après démolition des pavés de verre, les travaux ont consisté essentiellement en amélioration de l'isolation thermique contribuant ainsi aux économies d'énergie et à un meilleur confort des enfants et des enseignants ; à la mise en place de menuiseries métalliques pour les nouveaux ouvrants ; à la réfection de l'électricité et à un nouvel habillage de façade...

Le coût des travaux s'élève à 139 100 € TTC

Subventions du Conseil Général

Dotations Globales d'Équipement : 37 675 €

Fonds de concours : 57 000 €

L'aspect architectural de la façade ouest de l'école s'en trouve transformé avec une touche de modernité de bon ton.



Nouvelle ambiance intérieure



Carrefour giratoire rue des Grandes Terres et rue Mûriers

Mis en chantier en mai 2009, ce carrefour met fin au balisage provisoire, en place depuis plusieurs années. Il a pour but d'indiquer clairement les règles de priorité aux usagers qui ont su faire preuve de patience.

Réalisé avec goût et compétence par les services techniques et développement urbain et une entreprise extérieure pour réaliser les enrobés (39 000 € TTC).

Le paratonnerre de l'église

Image
insolite au
Pouliguen

Lors de la remise en conformité du paratonnerre de l'église courant octobre, les Pouliguenais ont pu apercevoir et admirer un spectacle d'acrobatie peu commun dans leur ciel (Travaux réalisés par l'entreprise Lussault pour un coût de 7 581 €).



PUB En attente

Election des membres du Conseil Municipal des Jeunes > mandat 2009 - 2010

Suite à la volonté du Conseil municipal de faire participer les jeunes de la ville du Pouliguen, le premier Conseil municipal des Jeunes voit le jour en 1989- 1990.

C'est alors que les jeunes âgés de 9 à 13 ans scolarisés au Pouliguen peuvent par-

ticiper à la citoyenneté, à la vie locale et mettre en place plusieurs projets dans différents domaines comme le sport, la culture, l'aménagement du territoire, la sécurité, l'histoire, l'environnement, l'entraide et la solidarité...)

Le projet occupera une place importante dans la vie des futurs conseillers jeunes qui réaliseront des actions pour améliorer leur quotidien et la vie des Pouliguenais.

Alors place aux jeunes, il est important qu'ils prennent la parole et qu'ils agissent.



Aujourd'hui 20 ans après, le Conseil municipal des Jeunes accueille donc sa nouvelle équipe, bienvenue à eux !!

Dylan Amy, Mélanie Arrouet, Rémi Bonneau, Geoffrey Bourvic, Bryan Brégeon, Maëlys Buchin, Clara Caba, Antony Cario, Fanny Cassard, Théo Deslandes, Jane Dounont, Guillaume Duchesne, Romain Ganachaud, Tiffany Gloaguen, Théau Hervochon, Léa Jolivet, Emilie Lagaize, Julien Le Trotter, Clément Leloup, Romain Leloup, Jordan Leplongeon, Océane Magagnin, Arthur Palluet, Gilliane Penot Leroi, Mathis Pocher, Antoine Tarreau, Kenny Tassin, Martin Teillet, Romane Uselli.

Les sages en conseil > renouveau du Conseil des Sages . . .

18 membres

Mesdames Monique Faou, Paule Fontaine-Claverie, Anne-Marie Gruaist, Anne-Marie Launay, Bernadette Pierre, Coline Saltel, messieurs Michel Bonnet, Bernard Charbonnel, Pierre Courtil, Jean-Claude Delpoio, Christian Guillard, Jean Guillemet, Maurice Hervy, René Lefeuvre, Claude Macé, Jean-Marie Pierre, André Sabard, Patrick Vuillefroy ont répondu à la demande de Monsieur Le Maire, sous la présidence duquel ils se sont réunis le mercredi 14 octobre 2009.

Ce Conseil des Sages sera une force de réflexion et de proposition consultative.

Fort d'une variété socioprofessionnelle, gage d'expériences partagées et à échanger, il sera animé d'une volonté d'étude sereine et motivée, utile pour le service de l'intérêt général.



La construction des pavillons autour de la MAPA *Poull Gwenn* a débuté sous la précédente municipalité et la société anonyme Espace Domicile, filiale du Groupe Ciss Atlantique a vu son projet retenu :
Obtention du permis de construire : 3 juillet 2007
Démarrage des travaux : 28 janvier 2008
Pose de la première pierre : 8 février 2008
Entrée des locataires en avril - mai 2009
Inauguration de la résidence : 9 octobre 2009

Inauguration de la résidence le *Poull Gwenn*



L'idée était de favoriser la convivialité et l'indépendance des personnes âgées. Partant de ce concept, nous voulions réaliser un habitat individuel groupé et sécurisé par la proximité de la MAPA.

Les pavillons sont disposés autour d'un espace convivial. Chaque logement dispose de deux entrées, l'une, côté rue et l'autre, côté parc de la résidence *Poull Gwenn*. A l'image d'une vie résidentielle, cette conception permet l'échange et la communication avec les voisins et les résidents de la MAPA tout en gardant une adresse personnelle, bien à soi ! D'où cette idée de passerelle entre les deux résidences.

Nous avons voulu aussi :

ADAPTER l'HABITAT aux ÉVOLUTIONS des CONDITIONS de VIE

Ces pavillons répondent au mieux aux attentes et aux contraintes des personnes âgées. Ce sont des logements de plain pied de deux pièces comprenant une cuisine à l'américaine donnant sur un salon-salle à manger, une chambre avec une salle de bain attenante et une buanderie. L'aménagement de l'espace est conçu pour rendre possible le déplacement en fauteuil roulant dans



toutes les pièces de la maison. De même, les allèges des fenêtres surbaissées permettent de voir à l'extérieur depuis un lit, une chaise ou un fauteuil roulant. Sans oublier les volets électriques, les lavabos sans colonne et à hauteur de fauteuil ou les toilettes avec une ergonomie spécifique (poignées) et la salle de bain dispose d'une douche à l'italienne.

Tout a été pensé pour assurer le bien-être à long terme de nos aînés dans leur cadre de vie.

L'autre idée était de :

DÉVELOPPER le LIEN SOCIAL et FAMILIAL

L'installation des pavillons sur le terrain de la MAPA *Poull Gwenn* à proximité du centre ville entretient également le lien social.

Notre dernier vœu était :

d'ASSURER la QUALITE dans le RESPECT des LOYERS MODERES du LOGEMENT SOCIAL

C'est dans cette optique que nous avons fait appel à la société anonyme Espace Domicile pour que les loyers soient accessibles à tous mais selon un critère d'âge (75 - 80 ans). Aujourd'hui, 10 locataires y résident depuis avril et mai dernier (3 couples - 7 personnes seules).



Le RAM Le Relais d'Assistances Maternelles

La municipalité du Pouliguen vous informe qu'un nouveau service public et gratuit s'est ouvert le 22 septembre dernier sur notre commune : le Relais d'Assistances Maternelles.

Le Relais d'Assistances Maternelles est un lieu d'accueil, d'échanges, de ressources, d'accompagnement et d'informations au service des assistantes maternelles agréées afin de les aider dans leur exercice quotidien sur les sujets professionnels d'ordre pratique, statutaire, administratif ou relationnel. Il a aussi la fonction de susciter et de promouvoir leur formation.

C'est également un lieu d'accueil en direction des parents de jeunes enfants dont l'objectif est de les accompagner dans leurs recherches d'un mode de garde de la petite enfance et dans leurs démarches de futurs employeurs. Une liste régulièrement mise à jour les renseignera sur la disponibilité des assistantes maternelles.

Enfin, c'est un lieu de rencontre où grâce aux activités organisées par le relais (jeux, ateliers, arts plastiques, lecture de contes ...) les enfants découvriront la collectivité et s'ouvriront à d'autres centres

d'intérêts. Ces temps de rencontres seront proposés en partenariat avec les structures petite enfance de la commune.

Madame Nathalie AUDONNET, animatrice, restera attentive au bon environnement de l'enfant, contribuera à son développement et favorisera le lien assistante maternelle - enfant - famille.

En cas de difficultés entre les parents et les assistantes maternelles, c'est un lieu de neutralité où tout litige peut être dit et entendu afin d'éviter tout conflit.

Pour tous, c'est un lieu de parole et d'écoute où la confidentialité est respectée.

Sa mission sera également d'organiser des réunions d'informations pour les assistantes sur des thèmes spécifiques avec intervention de professionnels de la petite enfance et avec la participation des parents.

Le champ d'action du RAM s'étend sur la commune de Batz-sur-Mer, partenaire de

la ville du Pouliguen dans ce projet, par une convention signée entre les deux municipalités.

Le financement de cette structure est assuré à 69 % par la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique, 15 % par le Conseil Général et 16 % par les communes du Pouliguen et de Batz-sur-Mer.

Une véritable politique jeunesse s'est mise en place au Pouliguen. L'équipe municipale continue de la développer et de l'optimiser afin de répondre aux besoins et aux attentes de la jeunesse pouliguennaise.

Permanences d'accueil :

Relais d'Assistances Maternelles

Mardi et mercredi de 8h30 à 12h30

Nathalie AUDONNET

1 boulevard de Civanam

44510 LE POULIGUEN

Tél. 02 40 53 79 96

mairiepouliguen.ram@orange.fr



Pour que le "devoir de mémoire" ne soit pas un vain mot

Le 26 septembre dernier, une stèle portant les inscriptions

19 MARS 1962

CESSEZ LE FEU EN ALGERIE

a été inaugurée place des Puits, avenue de l'Océan, à la mémoire des Anciens Combattants d'Afrique du Nord, notamment ceux qui ont combattu en Algérie où certains ont laissé leur vie.

De nombreux élus, 17 drapeaux représentant différentes sections de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie (FNACA), un détachement de sapeurs-pompiers sous les ordres du capitaine Bertin ainsi qu'une nombreuse assistance honoraient de leur présence cette émouvante cérémonie.

Des allocutions furent prononcées par messieurs Jean-Louis Boutin et Jean Guillemet respectivement Président départemental et local de la FNACA, par Monsieur Yves Lainé, maire du Pouliguen, par Madame Danielle Rival, maire de Batz-sur-Mer, conseillère régionale, et, par Monsieur Bernard Pire, conseiller municipal, correspondant Défense.

Ces allocutions ont mis l'accent sur l'hommage dû à toutes



celles et ceux qui ont laissé leur vie au cours des différents conflits que notre pays a connus au cours de son histoire.

Cette stèle, témoignage de tous ces événements douloureux, a été offerte par monsieur Bernard Pire, Pouliguennais d'adoption depuis 1936.

Elle a été mise en place par les services techniques municipaux et son socle a été aménagé bénévolement par des Pouliguennais, anciens d'Algérie, Messieurs Jean Guillemet, Henri Roëls et Claude Macé.

Merci à eux pour leur générosité.

Que cet espace soit un lieu de recueillement.

N'oublions pas.



Marathon 2009

La 7^e édition du marathon de la Côte d'Amour s'est déroulée le 4 octobre 2009 sous un beau soleil automnal. Pour organiser le passage de cette épreuve sur notre commune, l'Office municipal des sports a fait appel à tous les bénévoles des associations sportives pouliguennaises disponibles.

Ce sont donc 75 personnes qui ont assuré les ravitaillements de la Côte Sauvage et du port ainsi que la sécurité des concurrents à chaque carrefour ou passage dangereux.

Comme tous les ans, les athlètes et les bénévoles ont été félicités par la municipalité lors d'une réception festive organisée le 23 octobre dernier par les membres du bureau de l'OMS.

Quatre concurrents pouliguennais ont parcouru les 42,195 km. Notons que deux d'entre eux, Claude Husset et Alain Mosset ont participé à toutes les éditions.

Deux courses annexes viennent animer ce marathon : le relais des communes où trois équipes ont brillamment porté les couleurs de notre ville et les deux galopades des écoles qui ont rassemblé 150 enfants en lever de rideau du passage des marathonniens sur la promenade.

Le comité d'organisation va se réunir prochainement afin de faire le bilan de cette dernière édition et préparer le prochain marathon dont la date a été fixée au dimanche 3 octobre 2010.

*Dominique Dounont
OMS Le Pouliguen*

PALMARÈS 2009

ÉPREUVE	PARTICIPANTS	TEMPS
Marathon	Alain Mosset	3 h 33 mn
	Claude Husset	3 h 35 mn
Galopade CP et CE1	Adélaïde Jaouen Quentin Réchard	
Galopade CE2, CM1 et CM2	Jane Dounont Corentin Rassin	
Relais Famille	Frédéric Dounont Isabelle Dounont Olivier Dounont Alain Dounont	3 h 20 mn
Relais Mixte	Pierre-Yves Rouillon Odile Samama Pascal Jaouen Marie Jaouen Norbert Samama	3 h 58 mn
Relais Féminin	Corinne Billard Sophie Dounont Véronique Fredou Valérie Ganthier	4 h 19 mn



Championnat de France vétérans de boules lyonnaises 2009

Les 12 et 13 septembre dernier, la ville du Pouliguen a accueilli les meilleurs boulistes de l'hexagone pour le championnat de France Vétérans et la finale des clubs de 3^e et 4^e division. Vingt-six régions étaient représentées avec un total de 32 équipes dans la discipline, la traditionnelle « Quadrette ».

L'équipe d'Isnard de Provence s'est vue sacrer championne de France dans la catégorie « Vétéran » tandis que le club d'Alcaraz de la Drôme a remporté la coupe de la Ville, disputée le dimanche 13 septembre après-midi.

Toutes ces rencontres se sont déroulées dans le bois du Pouliguen, un site très apprécié des instances nationales.

La Fédération française du Sport-Boules a confié l'organisation de ce championnat à l'Amicale Bouliste Pouliguennaise en récompense de ses efforts pour la promotion et le développement de la boule lyonnaise, accomplis ces dernières années.

Les deux cents joueurs ont pu s'exprimer sur les différents terrains de jeux du club pouliguennais dont trois ont été refaits avec un revêtement anti-rebond et recouverts d'un sable spécial.

Ces travaux ont reçu une subvention du Conseil Général d'un montant de 4 733,00 € et l'inauguration s'est déroulée le vendredi 11 septembre en présence de nombreux élus et du président de la Fédération française du Sport-Boules, Monsieur Jean-Claude POYOT.

Quant à la finale des associations sportives de 3^e et 4^e division, elle a eu lieu sur l'un des courts de tennis du bois, aménagé et recouvert d'une

structure, imposée par le cahier des charges de la Fédération.

Elle a opposé le club de Perpignan à celui de Mably, club de la Loire (Rhône-Alpes), qui a remporté la finale 2009.

Par un temps idéal, Pouliguennais et nombreux supporters ont assisté à une très belle fête du Sport-Boules dans le cadre magnifique du bois.

L'organisation de cette manifestation sportive fut une totale réussite. Un grand merci et toutes nos félicitations aux services techniques et développement urbain de la ville et à tous les bénévoles de l'Amicale Bouliste Pouliguennaise auxquels nous devons le succès de ce événement sportif.

PHOTO en attente

Le mot de l'opposition

Il n'y a pas eu de Conseil municipal en Octobre et celui de Novembre comportait ... 8 délibérations. Les 2 premières (le budget supplémentaire !), ont été retirées et seront re-examinées en décembre : sur un point aussi important que les conséquences financières de la loi SRU (logements sociaux), personne ne pouvait répondre à nos questions, le formulaire déclaratif envoyé à la préfecture était devenu introuvable et les responsables de l'exécutif confondaient les années de référence servant au calcul de la contribution ! Restaient seulement 6 questions à examiner pour 2 mois d'activités ... ce qui nous conforte dans l'idée que la ville est davantage dirigée par décisions du maire (qui s'est fait voter des pouvoirs sans précédent au Pouliguen), que par les actions votées en Conseil. Une gouvernance « par ordonnances » en quelque sorte.

La salle de tennis, dont la toiture n'a jamais autant fui depuis les travaux de cet automne, fait déjà l'objet d'un avenant (décision du maire) pour résoudre le problème : les « économies » vantées par l'adjoint aux travaux lors d'un précédent conseil sont désormais à ranger dans la catégorie « bouts de chandelle ». Changer une toiture aux $\frac{3}{4}$ n'avait pas de sens : on refait entièrement ou pas !!

Mr ESNAULT a une logique toute personnelle pour clore systématiquement les débats en Conseil : qu'il s'agisse de la salle des tennis, ou du marché, « ils » font ce que nous n'avions pas fait, donc c'est mieux, donc l'opposition n'a qu'à se taire. CQFD. Faut-il lui rappeler que dans le mandat qui a précédé beaucoup a été fait, qu'il est normal qu'il en reste et qu'à une certaine époque les délais de réalisation des travaux étaient tenus ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

La réhabilitation des halles est un autre dossier mal engagé : avant de lancer le concours de maîtrise d'œuvre, il faut réfléchir ensemble au fonctionnement global du marché : Les plats chauds (traiteurs) doivent-ils être envisagés à l'intérieur ou à l'extérieur des halles ? La vente de légumes avec présence de terre est-elle acceptable sur un stand contigu à la vente de viande ? Quid de l'évacuation des eaux de nettoyage dans le réseau pluvial ? L'achat de la fameuse maison place des halles devait s'inscrire dans un schéma plus global d'aménagement du secteur : lequel ? Déjà oubliés les propos de l'époque ? Bref ce sera cher, mais il faut faire vite pour montrer à la population qui commence à en douter que l'équipe municipale fait des choses ! Et puis Mr ESNAULT a un argument de poids : les commerçants ont été associés lors d'une réunion le 19 mai. Mensonge quant au pluriel : un seul commerçant était présent, et il ne déballe pas au marché !

Nous avons suggéré d'exclure du marché de maîtrise d'œuvre la réfection de la voirie après travaux, et de la réaliser en traitant directement avec les entreprises : c'est toujours 10% de gagné sur ce poste. Proposition balayée d'un revers de main : pourquoi s'embêter à faire des économies, on est riche au Pouliguen !

Ceux qui avaient compris lors de la campagne électorale que la majorité actuelle « avait la solution » pour mettre le marché aux normes et « savait comment faire » avaient mal entendu : Le concours de maîtrise d'œuvre inclut une recherche d'idées et de solutions que nul n'a aujourd'hui. L'enveloppe prévisionnelle est de 712 000 € TTC plus ... les suppléments à venir. A ce prix là, ce sera sûrement bien, mais n'y a-t-il pas mieux et plus urgent à faire ? Aucun service de l'Etat n'exige de travaux et il y a reste beaucoup d'autres aménagements à faire dans la ville.

Un dernier point : espérons que les successeurs de Mr ESNAULT lui diront aussi un jour qu'ils réalisent les travaux que lui n'a pas fait. Dans le cas contraire, cela signifierait qu'ils doivent reprendre ce qui est (mal) fait aujourd'hui ...

Le Pouliguen et les championnats du monde de pêche en mer en bateau



Cette grande manifestation qui s'est déroulée à Pornichet en septembre n'a pas laissé le Pouliguen indifférent :

- M. Yves Lainé, maire, nous a fait l'honneur d'assister à la cérémonie d'ouverture au cours de laquelle toutes les équipes ont été présentées,
- Plusieurs propriétaires de bateau résidant au Pouliguen ont mis leur embarcation et leur savoir-faire à la disposition des organisateurs, L'Union des commerçants a apporté son soutien,

La commune s'est impliquée en offrant plusieurs récompenses :

- la coupe à l'équipe championne du monde "espoirs" (France) offerte par la ville a été remise par M. Launay
- le trophée (une aquarelle du port du Pouliguen) remis à cette même équipe par Mme Bondu et M. Dalla Via a été offert par l'Union des commerçants du Pouliguen,
- la coupe à l'équipe championne du monde "seniors" (Italie) a été offerte par la ville et remise par M. Launay,
- il en a été de même pour le trophée remis au compétiteur le plus jeune.

Nous adressons donc un merci chaleureux à la ville du Pouliguen pour son soutien et sa participation largement appréciée.

Quelques informations sur cette compétition

Sa caractéristique essentielle est qu'elle a été placée sous le signe du développement durable et de la protection des ressources halieutiques : pas d'amorçage pour éviter la surpêche, poissons comptabilisés à bord et aussitôt remis à l'eau, classement des compétiteurs au nombre de prises et non pas au poids.

Ce sont 150 compétiteurs, accompagnateurs et encadrement, en tout 200 personnes qui ont fréquenté la presqu'île pendant deux semaines du 6 au 19 septembre (entraînement préalable la première semaine, et compétition la seconde).

Dix huit nations parmi lesquelles l'Afrique du Sud et la Russie (dont c'était la première participation), 25 équipes dont 18 seniors et 7 espoirs, se sont affrontées pendant quatre jours : un jour d'entraînement officiel suivi de trois manches pour les trois jours suivants.

Nos équipes nationales se sont particulièrement distinguées.

De l'avis général, et plusieurs témoignages le confirment, ces championnats ont été une grande réussite. Nous le devons à l'implication des membres de l'El Dorado, club organisateur, des clubs voisins, des instances fédérales et institutionnelles (conseil général et conseil régional), des villes de Batz-sur-Mer et de Pornichet, des nombreux partenaires privés. Nous leur adressons à tous nos remerciements et notre reconnaissance et nous adressons à nouveau un merci particulier à la ville du Pouliguen.

Maïthé Dassonville,

Présidente de l'El Dorado-club, responsable de l'organisation des championnats du monde de pêche sportive en mer



Hôtel de ville du Pouliguen



Au 19^e siècle, lorsque la mode des bains de mer se répand sur nos côtes, les premières villas apparaissent sur le rivage de Penchâteau dès les années 1850. Ce sont des hôtes de marque qui fréquentent la station naissante. S'y côtoient la haute aristocratie qui reçoit chez elle de nombreux écrivains, la grande bourgeoisie nantaise et angevine de même que des industriels. Tous ont en commun le goût de la tranquillité et fuient les mondanités. Ils font donc du Pouliguen, la station balnéaire à caractère familial que nous connaissons encore de nos jours. Ils vont très vite faire bâtir ces chalets*¹ qui, petit à petit, formeront le quartier résidentiel de Penchâteau dans son agréable écrin de verdure. Ces logis adoptent différents styles (il n'y a pas de contrainte pour les constructions à l'époque !). Petit château d'apparat, manoir médiéval ou construction d'inspiration régionaliste, tous les genres se côtoient.

Le Bâtiment

Notre futur hôtel de ville est certainement l'une des plus belles demeures construites sur cette côte de Penchâteau. Ensemble harmonieux, élégant, bordant la plage du Nau, il se dresse au milieu de son parc. S'inspirant du 17^e siècle, il évoque un petit château Louis XIII.

*Un corps central flanqué de deux ailes symétriques, ses chaînes d'angle en pierre blanche, les frontons courbes et les consoles à volute de ses lucarnes, ses très beaux cartouches sculptés et frappés aux armes du comte Fournier de Pellan ornant les fenêtres de la façade principale, enfin sa toiture à très forte pente avec ses cheminées en pierre arrondie : tous ces détails sont dans la grande tradition de l'architecture française, celle du 17^e siècle bien entendu.*²

Le terrain de 63 ares composé de plusieurs parcelles regroupées*³ est acheté en l'étude de maître de Verneuil, notaire au Pouliguen, le 12 jan-

vier 1872 par le comte Fournier de Pellan.

La demeure est construite entre 1872 et 1874 et prend le nom de Ker Albert. Il est fréquent, à cette époque, de donner à sa maison le prénom de son propriétaire.

Les armoiries du comte ornent l'entrée principale. A l'époque le parc est clos de murs qui disparaîtront quand la ville du Pouliguen en fera son hôtel de ville.



Armoiries des comtes de Pellan, d'après Marcel Baudry

Côté jardin :

- A droite de l'entrée du parc, s'élève alors deux petits bâtiments construits en même temps que le Château : Une chapelle et la maison du gardien. Seul subsiste le plus grand des deux bâtiments.

- L'écurie occupe l'emplacement du pavillon Bimant*⁴.

Ses premiers propriétaires

1^o Le comte Albert Fournier de Pellan

Le premier propriétaire est, comme on vient de le voir, Albert Fournier, comte de Pellan, né, en 1833 au domaine familial de Bissin à Guérande.

Le château de Bissin, dans le domaine du même nom est alors un château du 19^e siècle avec une partie plus ancienne, peut-être du 16^e siècle. Il a remplacé un château féodal dont la famille la plus connue fut la famille du Châtel au 14^e siècle.

Il faut attendre le 19^e siècle pour que cette propriété passe dans la famille Fournier de Pellan, par le mariage, en 1803, de Jean-Louis-Marie Fournier de Pellan avec Françoise-Marie Bos-sart du Clos.

La famille Fournier de Pellan est une vieille famille de Guérande. Propriétaire de 200 ha de domaines (château, six métairies, un moulin à vent), elle donne par deux fois des maires à la ville. Le premier, François Louis Fournier de Pellan, ancien page du roi Charles X, devient maire en 1848-1849 puis de 1855 à 1861.

François Louis Fournier de Pellan a deux fils : Albert et Gaston.

- Albert Fournier de Pellan, le constructeur de Ker Albert, est l'aîné. Officier aux carabiniers de la Garde, il épouse, en 1866 à Seneffe, dans le Hainaut en Belgique, la fille du baron Daminet, bourgmestre de Tournai et châtelain de Seneffe. La

famille Daminet possède d'importants charbonnages.

Albert de Pellan mène grand train de vie. Il est ruiné par la crise charbonnière qui fait baisser considérablement les revenus des houillères Daminet (leurs rentes provenant principalement de ces charbonnages). En 1888, il doit vendre ses biens en Belgique (le très beau château de Seneffe) et se retire à Paris.

- Gaston Fournier de Pellan, le second fils, devient maire de Guérande de 1871 à 1878. Il est également conseiller général.

Le comte Albert Fournier de Pellan meurt à Paris en octobre 1895.

Ses héritiers vendent la propriété du Pouliguen en septembre 1897.

2° Le capitaine Hyacinthe de Couessin

Le nouveau propriétaire va changer le nom de la villa Ker Albert en celui de Brécéan : la famille de Couessin possède déjà les terres de Brécéan en Béganne, dans le Morbihan. C'est peut-être un rappel affectif qui amène cette appellation pour sa villa du Pouliguen.

Hyacinthe de Couessin, né à Assérac en 1856, est issu d'une vieille famille guérandaise. Son père fut maire de Guérande.

Etabli au Pouliguen, H. de Couessin est élu conseiller municipal, une première fois en 1904, 1907 puis 1912.

Il part ensuite se fixer à Saint-Nazaire, tout en gardant ses attaches pouliguenaises.

Capitaine de réserve au 65^e Régiment d'Infanterie de Nantes,

il est mobilisé en 1914 à 58 ans. Il se porte volontaire pour participer à l'expédition de Salonique.

Malheureusement, le navire sur lequel il embarque, le Gallia*5, est torpillé le 4 octobre 1916. Le capitaine de Couessin est décoré, à titre posthume, de la Croix de Guerre et de la Légion d'Honneur.

En 1915, bien que la propriété appartienne toujours à la famille de Couessin, l'association de l'Orphelinat des Armées et de l'œuvre protectrice de l'Enfance s'y installe.

La villa est alors aménagée en Maison familiale pour enfants.

3° L'Orphelinat des Armées

L'association devient propriétaire de Brécéan en 1917.

Ses occupants éphémères

- Durant la guerre civile d'Espagne (1936-1937), Brécéan accueille les réfugiés hostiles au régime du général Franco.

- Au début de la Seconde Guerre mondiale, des habitants du Nord et de l'Est de La France fuyant leurs régions menacées y sont hébergés.

- Pendant l'Occupation, l'armée allemande réquisitionne la villa.*6

- A la Libération de la Poche de Saint-Nazaire (mai 1945), le colonel Petit, commandant le 1^{er} bataillon de Chasseurs à pied, y établit son poste de commandement d'octobre à novembre 1945.

Ses derniers propriétaires

A la fin des hostilités, Brécéan devient colonie de vacances de l'association Le Préventorium des Enfants de la SNCF qui prend le nom de l'association des Enfants des Cheminots.

Dans les années 1980, l'œuvre ne pouvant traiter au bord de la mer les enfants atteints de déficience pulmonaire, se voit dans l'obligation de se séparer de la propriété. La villa de Brécéan est mise en vente.

Lors de sa délibération du 26 septembre 1984, le conseil municipal du Pouliguen charge monsieur le Maire, René Debatisse, d'engager les tractations avec l'association, Les Enfants des Cheminots, en vue d'acquiescer ladite propriété.

Il semble que cet achat n'ait pas suscité une grande polémique. Il est toutefois relevé l'éloignement du site par rapport au centre ville et le coût de la remise en état des bâtiments. Malgré ces quelques restrictions, le compromis est signé le 7 novembre 1984.

Le 27 mars 1988, l'hôtel de ville de Brécéan est inauguré en présence de :

- M. Jacques Deschamps. Sous-Préfet.
- M. Olivier Guichard. Président du Conseil régional.
- M. Charles de Cossé-Brissac. Président du Conseil général.
- Le Conseil municipal. 7
- Les habitants du Pouliguen.

Et c'est ainsi que la propriété du comte Fournier de Pellan devint le très bel hôtel de ville de notre commune.

Danielle Papion

1 Chalet : On donne volontiers ce nom aux premières villas construites sur nos côtes.

2 Marcel Baudry, À la découverte de mon pays - Le Pouliguen - page 112-113 - Edition J.M. Pierre 1995.

3 C'est un nantais, Jules Picard, qui regroupa en un seul tenant les différents lots.

4 Par la suite, Bimont fut agrandi. Le bâtiment comportait alors : au rez-de-chaussée : chaufferie - douches - lavabos - lingerie avec à la suite l'ancienne écurie devenue hangar couvert. Au 1^{er} étage : dortoirs et chambres.

De même, le pavillon Jouanneux qui abrite actuellement les services techniques et la salle du conseil municipal est une extension nécessitée par l'accueil de très nombreux enfants.

Le pavillon se composait de : au rez-de-chaussée : cuisine - réfectoire - chambres froides - resserres. Au 1^{er} étage : dortoir et chambres - sanitaires collectifs. Au 2^e étage : chambres - greniers et combles.

Toutes ces transformations correspondent à l'époque où la villa devient orphelinat et colonie de vacances. Le petit kiosque, face mer, servait pour la surveillance des enfants sur la plage.

5 Le Gallia est un paquebot transatlantique de la Cie de Navigation Atlantique. Il est lancé aux Chantiers de la Seyne-sur-Mer en 1913. C'est un des plus grands transatlantiques construits avant la Première Guerre mondiale.

. Il est réquisitionné en 1915 pour assurer le transport des troupes.

Le 3 octobre 1916 il part de Toulon pour gagner Salonique. Il a à son bord 2 350 personnes (1 650 soldats français - 350 soldats serbes et 350 marins).

Le 4 octobre, le Gallia est touché par une torpille lancée du sous-marin allemand U-35 au large de la Sardaigne. Il coule en moins d'un quart d'heure. Il y aura environ 1362 rescapés. (source : Wikipedia)

6 Lorsque les occupants quittèrent Brécéan, ils y laissèrent un blockhaus situé à gauche de la façade principale côté mer (près du petit kiosque). Ce blockhaus était camouflé par un habillage façon villa.

7 Etaient conseillers municipaux : R. Debatisse - A. Rochefort - M. Loday - R. Chotard - J.P. Abram - M. Claisse - M. Baudry - M. Huchet - X. Quintin - C. Hamelin - A. Gacoin - C. Robert - M. Gaignard - G. Olliveau - R. Longépée - E. Lopez - C. Joffreau - P. Courtill - D. Rivalant - A. Moret - M. Le Goff - N. Renaudin - F. Gaudin - M. Madouas - J. Sehier - F. Evelin - J. Montfort.

Le paquebot transatlantique Gallia



CHANT'APPART

Samedi **20 février 2010 à 20h30**
Salle du Foyer

Manifestation originale, dans un esprit convivial et chaleureux, deux artistes se produiront pour vous faire partager leur passion de la musique et de la Chanson. Vous aurez la possibilité, à la fin du concert de dîner simplement avec eux et partager un agréable moment.
Avec cette année :

>> ALCAZ



C'est l'histoire d'une rencontre, d'un homme d'une femme, un couple, un duo, fruit de la maturité après plusieurs vies vécues, un mélange de simplicité, d'assurance et de fraîcheur où la personnalité de l'un, ses combats, ses doutes et ses gloires se mêlent réciproquement aux influences, aux convictions et aux rêves de l'autre. Vyvian Cayol, pure marseillaise, avec sa verve, son accent, son humour, sa répartie, a toujours composé, joué dans un trio et un quartet à forte résonance Jazz et vient du théâtre où elle a été comédienne, chanteuse et co/fondatrice de la compagnie des Pétroleuses. Jean Yves Lievaux, « harpe de nerfs », vacciné très tôt à la chanson française et au rock, (il signait son premier contrat avec une maison de disques à 17 ans) a connu avec Lievaux-Transfo les grands moyens, les belles espérances et la vie qui dévore. Leurs textes, leurs musiques, écrits et composés par l'une et l'autre réveillent le rire, installent la sérénité, se répondent, percutent des cordes sensibles ignorées. Vivian et Jean Yves, entre blues et ballade, créent une intimité Rock, une complicité universelle et l'on se dit : « Mais je connais ça !

Cette histoire, c'est la mienne. » Un groupe à écouter, un duo à voir, pour s'entendre.

Nous vous promettons "une soirée cabaret pas comme les autres"

>> Caroline THOMAS

Aletty et Macéo Parker auraient-ils une fille cachée ? Caroline Thomas se balade dans un univers musical pour le moins éclectique. Que ce soit dans la soul music, les fanfares, la musique africaine où elle fait sonner son saxophone ténor ou dans le spectacle de chansons originales qu'elle interprète seule au piano ou accompagnée de quelques compères. C'est toujours avec énergie et malice que cette bretonne au caractère trempé nous distille sa façon de voir notre monde dans ce qu'il a de plus drôle et de grave à la fois.

De l'humour, de l'amour, des colères et des soucis, la vie c'est comme ça...



EXPO

Christian BRAUT
du **17 avril au 16 mai 2010**

à la Chapelle « Saint-Julien - Sainte-Anne »



Musicien, auteur compositeur, interprète, photographe panoramique de renommée internationale, Christian BRAUT est un artiste, un véritable créateur.

Enfant du « village », Christian venait l'été dans un hôtel, aujourd'hui disparu, situé sur le port.

C'est au Pouliguen qu'il a appris à nager (chaque jour, il pratique cette activité sur un kilomètre...),

C'est au Pouliguen qu'il a appris à jouer de la guitare (il a poussé la chansonnette dans les crêperies de la côte pour y gagner ses premiers cachets...)

C'est au Pouliguen qu'il a appris à barrer un voilier. Il adore voyager.

Ses plus beaux souvenirs, se trouvent dans les marais salants ou sur la côte sauvage dont il se dit "amoureux fou".

C'est donc tout naturellement, qu'il a accepté de nous faire partager son univers au travers d'une prochaine exposition, à la Chapelle « Saint-Julien - Sainte-Anne » choisie pour sa sérénité et son ambiance intimiste.

A n'en pas douter ses créations s'harmoniseront avec la beauté et le charme de ce lieu si cher aux Pouliguenais.



CONCERT

NEON

Nouvel Ensemble
Orchestral Nantais

Sous la direction
de Simon RIGAUDEAU

Samedi 23 janvier 2010
à 21h00

Eglise Saint-Nicolas

Concert orchestre à cordes, au
programme :

- HAENDEL - Concerto Grosso
- BACH - Concerto Hautbois
d'amour (soliste : Antoine Lazennec)
- PURCELL - suite d'orchestre "The
fairy Queen »
- VIVALDI - Symphonie du Saint
Sépulcre



Le restaurant scolaire

Côté cuisine

Le restaurant municipal Victor Hugo est géré directement par la ville du Pouliguen.

Chaque année, environ 42 000 repas sont servis et répartis ainsi :

- École maternelle Victor Hugo
- École primaire Paul Lesage
- École privée Sainte-Marie
- Agents municipaux, instituteurs
- Plateaux à domicile via l'ADAR
- Personnes liées à la vie de la collectivité
- Multi-accueil Les Bigorneaux
- Centre d'accueil et de loisirs La Caravelle

La cuisine est aux normes européennes, la sécurité alimentaire sous contrôle :

- Des repas témoins analysés par le laboratoire IDAC
- Des contrôles inopinés par la Direction des Services Vétérinaires
- Des plans d'auto-contrôle sanitaires
- Des plans de nettoyage et désinfection.

L'équipe de production est composée de quatre agents : Bernard, Pascal, Isabelle et Jeannick concoctent une cuisine du jour, servie en liaison chaude pour les livraisons. Les menus sont élaborés en conformité avec les recommandations nutritionnelles en vigueur (GEMRCN) et validés par une diététicienne, Valérie Cadoret. Avoir connaissance des menus en passant à table est valorisant pour l'équipe.

Parents, enfants, adultes, soyez convaincus que tout est fait pour vous satisfaire tant sur le plan de la qualité des produits, que l'évolution vers le 15% Bio en 2010 et les produits régionaux... Bref, nous cuisinons du GOÛT toute l'année.

Vous avez une prestation de qualité pour un ticket à 2,75 €, alors que le coût réel est autour de 6,80 € pour la municipalité.

Les parents qui souhaitent découvrir le repas servi en le partageant à la table des enfants, sont invités à se rapprocher de l'Association des Parents d'Elèves.



Côté salle

Sous la direction de Sébastien Coubard, s'activent huit agents municipaux :

Valérie, Dominique, Sylvie, Carole, Joëlle, Aline, Patricia et Aurore assurent l'encadrement et la surveillance des enfants des écoles maternelles (55 à 65 élèves par jour) et des écoles primaires (80 à 100 élèves par jour). En salle, chacune d'elles a sous sa responsabilité trois tables de sept enfants. A l'extérieur, elles assurent et prennent en charge la sécurité des trajets.

Pour une meilleure efficacité et un meilleur accueil des enfants, elles ont accompli, sous la direction de Madame Cadoret, diététicienne, un stage de trois jours ayant pour thème « le temps du repas ».

Zoom Animations 2009



Salon Bio & Bien Être



Salon de la Petite Edition



10ème Open International
d'Ultimate



Ecole de Football de Vila Real
de San Antonio Portugal
en stage au Pouliguen



Fête Bretonne



Champion de...

Concours Régional
des Batteries Fanfare



Feu d'Artifice

Les soirées du Bois



Fête de la Bière



Championnat de France
des Boules Vétérans



40ème Anniversaire
de la Chorale Les Embreus

Agenda 2010
Chant'Appart
20 février au Foyer
Salon de la Carte Postale
3 et 4 avril
Salon de la Petite Edition
Du 20 avril au 2 mai
Salon Bio et Bien Être
14,15 et 16 mai
Fête Bretonne
23,24 et 25 juillet
et beaucoup d'autres
rendez vous

Votre CPAM vous informe



Dépistage organisé du cancer du sein, dès 50 ans, c'est tous les 2 ans !

Le dépistage organisé du cancer du sein permet de déceler d'éventuelles anomalies très tôt, en l'absence de tout symptôme. Une détection précoce permet de se soigner plus facilement et d'avoir les plus grandes chances de guérison.

Pourquoi le dépistage ne concerne-t-il que les femmes de 50 à 74 ans ?

C'est la tranche d'âge la plus exposée au cancer du sein et celle où le dépistage est le plus efficace. Si vous n'avez jamais reçu par courrier la prise en charge et que vous avez entre 50 et 74 ans, vous pouvez en faire la demande :

- auprès de votre médecin,
- par téléphone à l'association Cap Santé Plus 44 au 02.51.79.80.20

Vous êtes déjà suivi individuellement et vous ne voyez pas l'intérêt de participer à ce dépistage organisé ? Sachez que :

- les mammographies jugées normales (2 par sein) sont systématiquement relues par un second radiologue, gage de qualité et de fiabilité. Près de *8% des cancers du sein sont détectés à ce moment là. Cette deuxième lecture systématique n'existe pas dans le cadre du dépistage individuel,
- les radiologues que vous consultez dans le cadre du dépistage organisé ont reçu une formation spécifique,
- le matériel de radiographie utilisé obéit à des normes strictes.

Conditions de prise en charge par l'Assurance Maladie

La mammographie, associée à un examen clinique des seins est prise en charge à 100%, sans avance de frais.

Des examens complémentaires comme une échographie, IRM, biopsie sont parfois nécessaires. Ils sont pris en charge dans les conditions habituelles, ce qui peut vous conduire à en régler une partie, en fonction du contrat que vous avez souscrit auprès de votre organisme complémentaire.

*source : Institut National du Cancer

Aide à l'acquisition d'une complémentaire santé

Vous avez de faibles ressources (par exemple, entre *626,75 et *752,08 euros pour une personne seule par mois), vous êtes en situation régulière et vous résidez de façon stable (ininterrompue depuis plus de 3 mois) en France alors vous pouvez bénéficier d'une aide au financement de votre couverture maladie complémentaire. Le montant de la réduction de la prime varie selon l'âge et la composition de votre foyer.

MONTANT DE L'AIDE POUR UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ APPLICABLE À COMPTER DU 1^{ER} AOÛT 2009

Age du bénéficiaire au 1 ^{er} janvier	Montant de l'aide
moins de 25 ans	100 €
de 25 à 49 ans	200 €
De 50 à 59 ans	350 €
60 ans et plus	500 €

VOUS SOUHAITEZ DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES, VOUS VOULEZ COMPLÉTER LE FORMULAIRE DE DEMANDE ?

Connectez vous sur www.ameli.fr et laissez vous guider pour le télécharger ou appelez le 3646, un conseiller vous l'adressera.

Après examen de votre dossier, si vous remplissez les conditions, vous recevrez une attestation-chèque qu'il vous suffira de présenter à la complémentaire santé de votre choix. Son montant sera aussitôt déduit de votre cotisation : une démarche immédiate et simple.



Don de Sang Don de Moëlle

L'Association des Donneurs de Sang Bénévoles de la Côte d'Amour réunissant les communes du Pouliguen, la Baule, Batz-sur-mer, le Croisic et Pornichet, est un relais indispensable pour l'Etablissement Français du Sang (EFS).

Le don du sang est irremplaçable et indispensable pour sauver une vie : c'est un geste généreux, un engagement.

Les principes éthiques de ce don sont l'anonymat, le bénévolat, l'engagement du donneur et le non-profit commercial.

Le don du sang est plus fort quand il se conjugue à plusieurs.

Donner une fois c'est déjà beaucoup mais insuffisant à la fois car le sang ne peut se conserver longtemps.

Face à un besoin de plus en plus important, 8 000 dons sont nécessaires chaque jour, il est capital de rallier toujours plus de volontaires et plus régulièrement.

UNE COLLECTE EST ORGANISÉE AU POULIGUEN : LE SAMEDI 06 FÉVRIER 2010, AU FOYER DES ANCIENS DE 9H À 12H. VENEZ NOMBREUX !!! N'HÉSITEZ PAS À POUSSER LA PORTE. DE 18 À 70 ANS, VOUS Y SEREZ ACCUEILLIS PAR DES BÉNÉVOLES POUR VOUS METTRE EN CONFIANCE. ON COMPTE SUR VOUS !!!!

Contacts : Mme Nadine Bretecher
au 02 40 23 80 89
ou M. Charles Monfort
au 02 40 42 39 85

Faites le plein d'énergie avec l'Espace Info Energie

Des conseillers énergie, spécialistes de la maîtrise de l'Energie et des énergies renouvelables, sont désormais à la disposition du public, des artisans, des agriculteurs et des commerçants pour toutes les questions relative au chauffage et à l'eau chaude sanitaire, à l'isolation, aux énergies renouvelables, à l'électroménager, aux transports... dans les Espaces INFO Energie.

Parmi les mesures gouvernementales prises pour la lutte contre l'effet de serre, figure création de ce réseau Info Energie.

Il est animé par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) en partenariat avec les collectivités locales.

Pour la Loire-Atlantique, un Espace INFO Energie a été créé à Nantes en 2001, et est renforcé depuis 2007 par un nouveau lieu d'accueil à Saint-Nazaire. Il est animé par l'association Alisée. Cette association, créée en 1991, travaille au développement des énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie, en totale indépendance par rapport aux fournisseurs d'énergie.

Une permanence téléphonique est assurée du lundi au mercredi de 14h à 17h. Il est également possible d'obtenir un entretien en prenant rendez-vous. Des permanences sans rendez-vous sont assurées le mardi de 9h à 12h à Saint-Nazaire.

Coordonnées :
Céline BIORET – Espace Info Energie
Alisée – à la CARENE 4, ave du Cdt l'Herminier – 44600 Saint-Nazaire
02 51 16 48 25 - N° Azur 0 810 036 038
mail : pie44sn@alisee.org

L'Information Jeunesse au Pouliguen



POUR TOUS LES JEUNES

Le réseau information jeunesse accueille et informe gratuitement les jeunes sur tous les sujets qui les concernent :

- > Découvrir les métiers et connaître les débouchés
- > Construire son projet professionnel
- > Accéder à la formation
- > Bénéficier d'aides à la recherche d'emploi et de logement
- > Connaître ses droits
- > Pratiquer une activité sportive ou culturelle
- > Séjours à l'étranger ...

Le Point Information Jeunesse est aussi un lieu de création, de recherche et de rencontres entre jeunes.

Très prochainement un programme adapté aux aspirations de chacun verra le jour : sortie à Nantes au Muséum d'Histoire Naturelle, débat sur des sujets d'actualité, des ateliers de création originale ... mais aussi des rencontres animées par des professionnelles de la santé et de la prévention pour comprendre et s'informer sur l'adolescence.

Au Pouliguen, le Point Information Jeunesse organise, chaque année, le forum de l'emploi saisonnier. La prochaine date sera le samedi 10 avril 2010.

Le Point Information Jeunesse s'ouvre au collège du canton et cherche à développer l'information afin d'être au plus près de tous les jeunes, notamment ceux qui sont isolés.

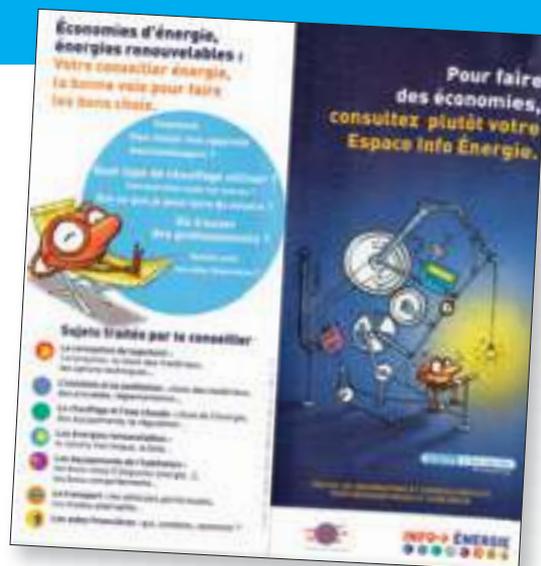
Les principaux partenaires du réseau Information jeunesse sont :

La Maison Départementale des Adolescents, le Conseil Général, le Conseil Régional, le Centre Régional d'Education et de Promotion pour la Santé, le Centre Régional de l'Information Jeunesse, les Missions Locales

Anna Magdaleina GIANASSO vous accueille les mardis et jeudis de 16h à 18h - les mercredis et vendredis de 14h à 18h et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Lieu : 1, rue Paul Lesage - Le Pouliguen
02 40 01 54 07
annamagdaleina@wanadoo.fr

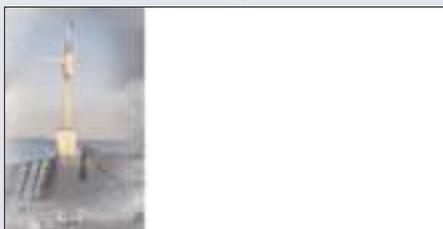
Pour aller plus loin et connaître toute l'actualité du réseau, les aides financières de la région, les emplois et stages en ligne, connectez-vous sur le Site du Réseau Information Jeunesse www.infos-jeunes.fr



Enveloppe "prêt à poster"

La nouvelle enveloppe prêt à poster est en vente dans les bureaux de poste du Pouliguen - Batz-sur-Mer - Le Croisic.

Edition limitée à 2 500 exemplaires



Élections

Les inscriptions sont enregistrées à partir du 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre de l'année civile en cours. Les nouveaux électeurs pourront se rendre aux urnes l'année suivante.

POUR TOUTE INFORMATION SUR L'INSCRIPTION :

- des Français sur les listes françaises
 - des ressortissants communautaires sur les listes complémentaires
- prendre contact avec le service des élections de la mairie

Tél. 02 40 15 08 08 ou 02 40 15 15 85

Rappel : Les élections régionales se tiendront le 14 mars et en cas de second tour, le 21 mars 2010.

Rentrée des classes

Monsieur DEBATISSE, Monsieur LAUNAY et Madame PENOT LEROI étaient présents dans les écoles, pour apporter leur soutien aux enseignants qui accueillent les enfants accompagnés de leurs parents.

663 élèves sont scolarisés dans les établissements scolaires du Pouliguen :

- École Victor Hugo (4 classes) : 103 élèves
- École Paul Lesage (7 classes) : 166 élèves
- École Sainte-Marie (5 classes) : 107 élèves
- Collège Jules Verne (12 classes) : 285 élèves

> Naissances

CRUAUD Lyna
Saint-Nazaire 19 juin

ARZELEC Mathéo
Saint-Nazaire 6 juillet

MIQUET Pacifique
Saint-Nazaire 12 juillet

MARTIN - - FELLERATH Enzo
Saint-Nazaire 30 juillet

POIRIER Jaylian
Saint-Nazaire 17 août

GOZALO Nina
Saint-Nazaire 27 août

ALLAOUI Aliya
Saint-Nazaire 1er septembre

BEAUPÈRE Timothé
Saint-Nazaire 1er septembre

THUAUD Jowan
Saint-Nazaire 12 septembre

FOUCHER Lylia
Saint-Nazaire 14 septembre

LOISEAU Valoris
Saint-Nazaire 16 septembre

DUBOIS Noémi
Saint-Nazaire 24 septembre

SOULET Alan
Saint-Nazaire 20 octobre

BIHORÉ Tino
Saint-Nazaire 21 octobre

BOISVIEUX Chloé
Saint-Nazaire 26 octobre

LEMARIÉ Louanne
Saint-Nazaire 26 octobre

VALIGNAT Célia
Saint-Nazaire 27 octobre

> Mariages

**Jean-Christophe BOYER et
Héloïse BROSSAUD**
27 juin

**Renaud FOURNIER LE RAY et
Stéphanie MAUPOMÉ**
27 juin

**Reynald BRÉERETTE
et Jessica CLEMENT**
4 juillet

**Benoit CHATELIER
et Hortense LAMOULEN**
17 juillet

**Guillaume ESTEVE
et Marine CHODRON de
COURCEL** 5 août 2009

**Matthieu BARNAY
et Hélène ANNÉREAU**
7 août 2009



**Dimitri JOSSE
et Céline CAILLAUD**
8 août 2009

**Fabrice HERVY
et Sophie LEGENDRE**
17 août 2009

**Stéphane PARICAUD
et Marie LABÉRENNE**
4 septembre 2009

**Krysten TAÏTZ
et Hélène CHINIER**
5 septembre 2009

**Aimani-o-Temoana EMARD
et Lorena URIARTE-MARIN**
19 septembre 2009

**Pierre-Yves SUZANNE
et Solène LABAILLE**
26 septembre 2009

**Cédric PONCET
et Claire DELLA-MATTIA**
26 septembre 2009

**Aymeric GENTY
et Marie LELIÈVRE**
3 octobre 2009

**Bertrand ZIEGLER
et Carole PETEL**
10 octobre 2009

**Jean PUGGIONI
et Isabelle BODIN**
26 octobre 2009

**Aimery LÉCONTE et
Clarisse GAUTIER du PERRAY**
14 novembre 2009

> Décès

**Suzette CHAREAU
ép. LECOMTE**
4 juin - 81 ans

Joseph RENAUD
15 juin - 88 ans

Jacques ROBINA
20 juin - 67 ans

Michel GUENEGO
26 juin 2009 - 72 ans

Jeanne LE ROUX
28 juin - 93 ans

Marie FONTAINE
29 juin - 82 ans

Gérard GODIN
3 juillet - 72 ans

**Yvette GARNIER
vve VALLET**
16 juillet - 81 ans

Marcel SOLEAU
17 juillet - 89 ans

Roger BADEAU
24 juillet - 89 ans

**Berthe RICHARD
ép. ROYER**
26 juillet - 90 ans

**Odette LYAUTAY de
COLOMBE
vve de CADORET**
26 juillet - 81 ans

Eveline REFANCHE
28 juillet - 59 ans

**Léone PLAISANT
ép. LEMBREZ**
30 juillet - 90 ans

Jacques DACHEUX
4 août - 85 ans

Yves DUPREY
5 août - 72 ans

**Marguerite REYNAUD
vve DEMEERSSEMAN**
12 août - 86 ans

Bernard FILLAUD
21 août - 73 ans

**Hélène TROUVÉ
vve BOURDIN**
22 août - 84 ans

Daniel DIDIER
25 août - 66 ans

**Simonne MATHE
vve LE PORT**
31 août - 88 ans

Camille ARNAULT
3 septembre - 88 ans

**Judith CHAUMONTET
vve PORCHER**
8 septembre - 89 ans

André YVON
9 septembre - 81 ans

Fernand SEPTIER
9 septembre - 89 ans

**Lucienne POTEREAU
ép. VINATIER**
11 septembre - 91 ans

Elie BERTHELOT
20 septembre - 91 ans

Yves LEMAIRE
29 septembre - 88 ans

**Réjane BÉZIER
vve TAULIER**
14 octobre - 74 ans

Estel NEVEU
14 octobre - 65 ans

**Jeannine CHANTELOUP
vve BURGALAT**
19 octobre - 89 ans

**Jacqueline MORIN
vve LEROI**
20 octobre - 75 ans

Alfred BONA VOIR
20 octobre - 89 ans

Claude ELUARD
28 octobre - 72 ans

Jean LEBRECH
1er novembre - 87 ans

**Mireille LAPIQUE
vve PAIN**
4 novembre - 82 ans

René TARTOUÉ
4 novembre - 77 ans

**Hélène MAHÉ
vve LUCAS**
13 novembre - 90 ans

voitre marché

Du nouveau au Pouliguen

Épicerie - Fruits et légumes
Liquides - Crèmerie - Entretien - Hygiène

Livraison à domicile*

Ouvert du lundi au samedi de 8h à 13h et de 15h à 00h
le dimanche de 9h à 12h et de 15h à 00h (hors saison jusqu'à 22h)

31 rue du Général Leclerc - 44510 LE POULIGUEN - 02 40 53 49 43

Taxi Salomez

Taxi et transport médical 7/7
Gares / Aéroports - toutes distances
Jours et nuits - Climatisation - 6 places

Commune de stationnement
Le Pouliguen
Paimpont CB

Tel. 02 40 62 33 54 - 06 07 64 69 64

A.S.M

Atlantique Service Maçonnerie

TOUS TRAVAUX
DE MAÇONNERIE
CARRELAGE
NEUF ET RÉNOVATION

2 rue de la Minoterie - 44510 Le Pouliguen
Tél./Fax 02 40 24 09 23

M. Sébastien USELLI
06 61 18 66 71

SARL ANTENNE ATLANTIC
Installation individuelle collective et satellite d'antenne TV

7 quai du Commandant l'Herminier
44510 LE POULIGUEN

Tél. 02 40 42 33 95 - Fax 02 40 42 82 11

ETDE
MAINGUY

Créateur de bien-être
pour les collectivités
et les territoires

ETDE - MAINGUY - AGENCE OCEANI
Parc d'activité Viljeames 4 rue des sources
BP 75209 - 44352 Guérande Cedex
Tél. : 02 40 15 60 60 - Fax : 02 40 15 60 70
www.etde.fr

Artisan Fleuriste

Mariage, baptême, deuil...
Décoration, cadeaux, livraison,
transmission florale

Tél. 02 40 15 00 95

9 ter rue du Général Leclerc - 44510 Le Pouliguen

TRIMAUD SERVICES
02 40 60 61 03

Tous vos petits travaux d'entretien
de jardinage et de débroussaillage.

17 allée des Petits Brivins - BP 14142 - 44504 LA BAULE cedex

PUB En attente

PUB En attente

PUB En attente

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

vous propose :

- Placements • Crédits • Assurances

2 guichets automatiques
de banque
à votre service 24h/24

au Pouliguen
6 place Mauperruis

Tél. 02 28 96 05 38

OPTICIENS
SALOMON
Père et Fils



LE CROISIC

Rond-point INTERMARCHÉ

02 40 23 48 90



LE POULIGUEN

entre l'église et La Poste

02 40 42 39 50

**Remise 15% pour équipement monture + verres
sur présentation du bulletin***

*voir conditions en magasin hors promotion



GUILLEMOT
Thierry

Électricité Générale - Plomberie

Depuis 20 ans à votre service :

*Électricité Générale - Aspiration centralisée
Plomberie - Chauffage
Création de Salle de Bains : Sanitaire - Faïence
SPA Hammam - Sauna
Énergies nouvelles - Climatisation*

Tél. 02 40 42 49 75

Fax 02 40 15 05 36

thierry-guillemot@wanadoo.fr

ZA Le Pouliguen - 4 route du Poulgot - 44740 BATZ-SUR-MER

Siret : 34331772300033



ENTREPRISE DE BÂTIMENT

Christian TROFFIGUÉ

**NEUF - RÉNOVATION
ASSAINISSEMENT - DALLAGE**

13 bis rue de Bel-Air - 44510 LE POULIGUEN
Tél. 02 40 42 32 92 - Fax 02 40 62 22 69



• Etude, réalisation
et entretien de tous
espaces verts

- Elagage
- Clôture



www.guesneau-entreprises.com

Fax 02 40 61 65 45

Tél. 02 40 61 06 92

Chemin des Quatre Saisons - 44500 LA BAULE-ESCOUBLAC



GRUPE GUESNEAU-MONRÉALAIS DE FRANCE
Édition/Élagage ent. collab. fr. - contact@ent. collab. fr.